

TUTORIEL DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Le candidat doit fournir les documents suivants avant le début en formation :

1/ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT*

doit être en cours de validité durant toute la durée de la formation

2/ ATTESTATION DE PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)*

doit être datée d'avant le début de la formation

les diplômes équivalents au PSC sont acceptés s'ils figurent parmi la liste officielle <https://formations.insed.fr/documents/equivalencespsc.pdf>

3/ CERTIFICAT MÉDICAL (prendre notre modèle réglementaire sur le site internet FISL) *

Pour les diplômés du champ des métiers du sport, un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives, concernées par le diplôme, datant de moins d'un an à la date des tests d'exigences préalables. Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.

4/ PHOTO DE PROFIL *

une photo type selfie ou une photo d'identité sont acceptées

5/ ATTESTATION DE NATATION (prendre notre modèle réglementaire sur le site internet FISL) *

Attester de la capacité de nager un 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur

6/ ATTESTATION DE RECENSEMENT*

Pour les moins de 25 ans de nationalité française, une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ;

7/ PERMIS

La production du permis de navigation relevant du milieu sur lequel se déroulent les tests d'exigences préalables.

- Permis côtier obligatoire pour les tests de sélection*
- Permis eaux intérieures obligatoire pour l'entrée en formation

8/ CERTIFICAT RESTREINT RADIOTÉLÉPHONISTE

Document obligatoire pour l'entrée en formation renseignement sur le site : <https://www.anfr.fr/gerer/radiomaritime/le-crr>

Vous pouvez procéder à votre inscription afin de ne pas perdre votre place, même s'il vous manque un prérequis. Il vous suffit d'indiquer sur papier libre : « Passage du [titre du prérequis] le [date prévue] » ou de fournir la convocation correspondante, puis de scanner et télécharger ce document sur la plateforme. Les documents manquants devront être fournis au fil du temps dès qu'ils seront disponibles.

!! Attention : les documents marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires pour participer aux tests de sélection.

IMPORTANT

Tous les documents doivent être déposés sur la plateforme du site internet FISL.FR

En cas de document manquant, vous pouvez tout de même faire votre inscription en déposant la date de passage de votre prérequis sur papier libre ou la convocation correspondante. Le document manquant devra ensuite être transmis par mail avant les tests de sélection.

CONSIGNES DE NUMÉRISATION :

- Les documents doivent être numérisés avec un scanner ou une apps type cam-scanner (les photos ne sont pas valides).
- L'image doit être nette, sans reflets ni distorsions et assurer une bonne lisibilité
- Chaque document doit être sur une seule page, au format A4 et en orientation portrait
- Tous les documents doivent être en couleur et dans le sens de lecture.
- Tous les documents doivent être au format PDF ou JPG

En tant que formation professionnelle de niveau 4, chaque candidat doit être en capacité de fournir les documents en respectant les exigences demandées.

L'ensemble de ces documents sont à fournir avant le début de la formation.

Ils font partie du dossier envoyé à la DRAJES et pour le jury plénier.

Sans la présence de tous les documents conformes, le candidat ne pourra pas être enregistré sur la plateforme de la DRAJES. Le jury plénier ne pourra pas délivrer le diplôme au stagiaire.

Il suffit ensuite d'aller dans la rubrique "S'INSCRIRE" pour faire votre inscription et y déposer les documents requis.

Une fois le document déposé, il sera traité par notre service administratif.

Un mail de validation, de demande complémentaire ou de refus sera systématiquement envoyé pour chaque document.

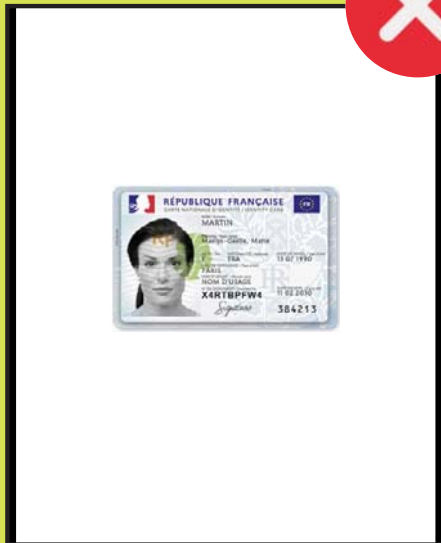
Si il vous manque un document

Les frais d'inscription de 80€ doivent être également réglés pour la prise en compte de votre dossier et le passage des tests de sélection





CARTE D'IDENTITÉ



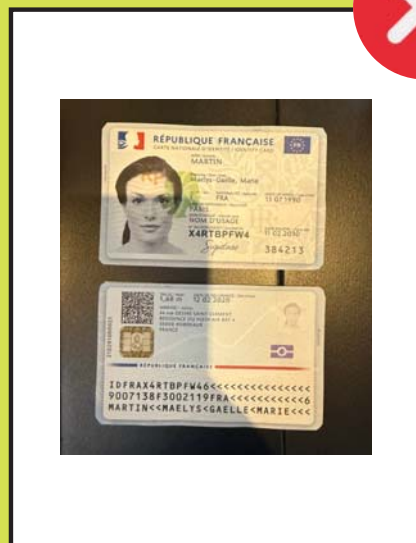
DOCUMENT REFUSÉ
Il manque le verso de la CNI.



DOCUMENT REFUSÉ
Les deux visuels ne sont pas dans le sens de lecture.



DOCUMENT REFUSÉ
La CNI est expirée.



DOCUMENT REFUSÉ
Ce document n'a pas été scanné, c'est une photo.

PHOTO D'IDENTITÉ

conforme aux documents officiels
au format .jpg



PHOTO D'IDENTITÉ



DOCUMENT REFUSÉ

Aucun signe,
ou expression particulière



DOCUMENT REFUSÉ

Pas de photo en N&B



DOCUMENT REFUSÉ

Photo non professionnelle



DOCUMENT REFUSÉ

Pas de reflet, présence de flash

Pas de planche de photos à découper, la photo
doit être seule au format identité.

ATTESTATION DE PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)



CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE – PSC 1

* Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
* Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours citoyens de niveau 1 » ;
* Vu l'arrêté du 13 septembre 2014 portant renouvellement de l'habilitation au Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin pour les formations aux premiers secours ;
* Vu la décision d'agrément N°PSC1 – 1408 P 07 délivrée le 24 août 2016 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours citoyens de niveau 1 » ;
* Vu le protocole de formation 2018_PSC1 04, établi en date du 08/03/2018 ;

Le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du BAS-RHIN,

déclarant que Mme Clara BORNJ, née le 23/06/2004 à SAVERNE, remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Mme Clara MARTIN** le présent certificat de compétences.

Fait à Strasbourg, le 29/08/2018

P./Le Directeur départemental
Le Chef du groupement
de l'Ecole départementale

Lieutenant-colonel Pierre-Jean CHEZE

PSC 1 – SDIS67 – n° 2018/15

Il ne sera pas délivré de duplicata du présent certificat

ATTESTATION DE PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)



DOCUMENT REFUSÉ

Ce document est flou ou difficilement lisible



DOCUMENT REFUSÉ

Ce n'est pas un document officiel, c'est un certificat de réalisation



DOCUMENT REFUSÉ

Ce document n'est pas un équivalent au PSC, il ne fait pas partie de la liste officielle



DOCUMENT REFUSÉ

1 seul document sur le scan

CERTIFICAT MÉDICAL

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIÉES**



CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois
à la date de clôture des inscriptions

Je soussigné

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M

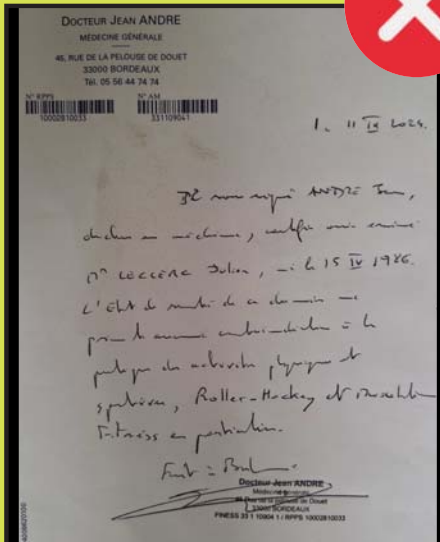
Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement
des activités du Motonautisme et disciplines associées.

Fait à le

Signature et CACHET du médecin,

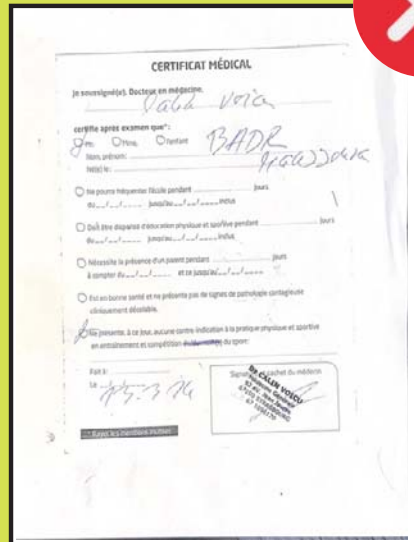


CERTIFICAT MÉDICAL



DOCUMENT REFUSÉ

Le certificat médical est illisible et ce n'est pas le document officiel



DOCUMENT REFUSÉ

Le contenu n'est pas conforme il manque (« non contre indication à la pratique et à l'encadrement des »)



DOCUMENT REFUSÉ

Ce fichier n'a pas été scanné, c'est une photo et ce n'est pas le document officiel

ATTESTATION DE NATATION



BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1
du code du sport intitulée :

N°..... Délivré le

à

Certifie sur l'honneur que

Mademoiselle(1), Madame(1), Monsieur(1).....

né(e) le à

a effectué un 100 mètres nage libre, départ plongé et récupéré un objet immergé à 2 mètres de pro-
fondeur. Cette épreuve a été réalisée le.....

à la piscine de.....

Pour faire valoir ce que de droit

Fait àle

Signature et CACHET de la piscine



ATTESTATION DE NATATION

BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M. EROU PAULINE
Titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1
du code du sport intitulée : DE SEPS
N° DE 015 490 091 Délivré le 15/02/2018
à PARIS
Certifie sur l'honneur que
Mademoiselle(l), Madame(l), Monsieur(l) LAGESE NAKESCE
né(e) le 28/01/2001 à COLOMBES
a effectué un 100 mètres nage libre, départ plongé et récupéré un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Cette épreuve a été réalisée le 14/04/2022
à la piscine de la Bassine Colombes
Pour faire valoir ce que de droit
Fait à Paris le 14/04/22

Signature et CACHET de la piscine
 GROUPE PISCINE MUNICIPALE DE LA GARENS-COLOMBES
85 rue Lefebvre, 92200 LA GARENS-COLOMBES
Tél. : 01 72 42 40 72

DOCUMENT REFUSÉ
Ce document est flou ou
difficilement lisible

BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M. Alie Rafay
Titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1
du code du sport intitulée : B.P. SEPS AAN (compétence de l'air)
N° NAVES Délivré le 15/06/2015
à NAVES
Certifie sur l'honneur que
Mademoiselle(l), Madame(l), Monsieur(l) SCHEINE CHACHA
né(e) le 22 juillet 1994 à PARIS
a effectué un 100 mètres nage libre, départ plongé et récupéré un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Cette épreuve a été réalisée le 10 janvier 2023
à la piscine de Vallet Nive-d'Als
Pour faire valoir ce que de droit
Fait à Vallet le 10 janvier 2023

Signature et CACHET de la piscine
 Vallet

DOCUMENT REFUSÉ
Manque le numero du maître nageur

Attestation de natation

Je soussigné(e), Champfremont Genevieve
Maître-Nageur Sauveteur atteste que
Monsieur, Madame, Mademoiselle Huige
Né(e) le 2/11/2001
a effectué la distance 100 mètres sans présenter
un signe de panique et sans appui ni au fond ni au
bord du bassin, à l'eau calme, depuis le moment où il/elle
a commencé à nager.
A Savignas le 14/04/2022
N° 13 04 44 2000 22

 ESTUAIRE ET SILLON
Certificat de natation
Piscine de l'Est - La Malbaie Malbaie - 44 260 SAVIGNY - 02 40 97 03 64

 MOTONAUTISME

DOCUMENT REFUSÉ
Ce document n'est pas
le document officiel

BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ATTESTATION DE NATATION

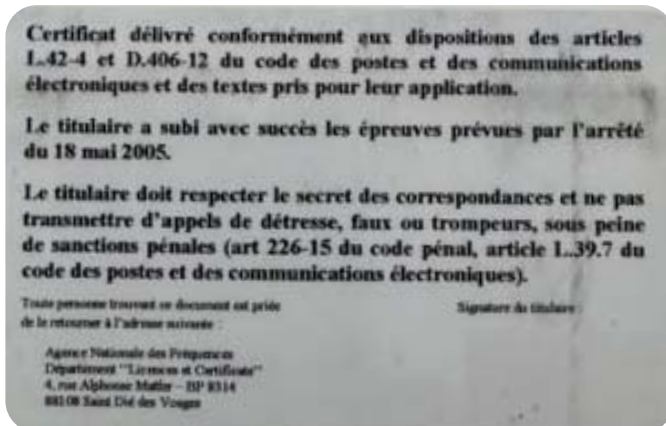
Je soussigné, M. VARGA TIBOR
Titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1
du code du sport intitulée : GEESAV
N° 0186109 Délivré le 01.06.2001
à CREPS PORTIERES
Certifie sur l'honneur que
Mademoiselle(l), Madame(l), Monsieur(l) RIBERE TOM
né(e) le 05.06.1993
a effectué un 100 mètres nage libre, départ plongé et récupéré un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Cette épreuve a été réalisée le 05 septembre 2023
à la piscine de LA ROCHELLE
Pour faire valoir ce que de droit
Fait à LA ROCHELLE le 05 septembre 2023

Signature et CACHET de la piscine
 La Rochelle

DOCUMENT REFUSÉ
Ce document n'a pas été
scanné, c'est une photo.

CRR

Le certificat restreint de radiotéléphonie



CRR

Le certificat restreint de radiotéléphonie



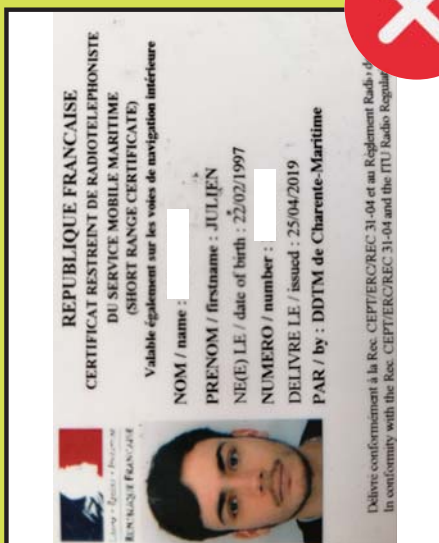
DOCUMENT REFUSÉ

Il manque le verso



DOCUMENT REFUSÉ

Les deux visuels ne sont pas dans le sens de lecture.



DOCUMENT REFUSÉ

Scan n'est pas conforme
trop grand

PERMIS



NOUVEAU PERMIS BATEAU - Licence - Copie

PERMIS Bateau

Option citadine

Extension hauteurs

Option sans inférieures

Extension grande plaisance sans inférieures

DATE D'EFFET (Date de)

14/10/2023

Autorité (Authority, Autorité)

PREFET DE CHARENTE-MARITIME

PREFET DE CHARENTE-MARITIME

Prénom : QUENTIN

N° de candidat : 23000769

A : LA ROCHELLE

LE : 23/10/2023

CODE MEDICAL

Imprimé ou non Imprimé

DATE DE LA CANDIDATURE

MARITIME

A PROPOS



La validation du permis

ATTESTATION DE RÉUSSITE À LA FORMATION

Nous certifions que Madame, Monsieur

Nom : J.

Prénom : QUENTIN

N° de candidat : 23000769

- a réussi l'épreuve théorique le : 14/10/2023

côtère : (rayez la mention inutile)

eaux intérieures

- a suivi avec succès l'ensemble de la formation pratique.

Validé le : 12/10/2023

Cachet de l'établissement de formation

C2C PERMIS BATEAU

3 Bd Desnoyer - 66750 SAINT CYPRIEN

Tél : 06 21 20 74 22

www.c2c-permis-bateau.com

Siret : 815 238 829 00023

Agrément N° 066027 / 2016

N° d'agrément

Fait à St-Cyprien

Le : 14/10/2023

Signature du formateur

Signature du chef de l'établissement

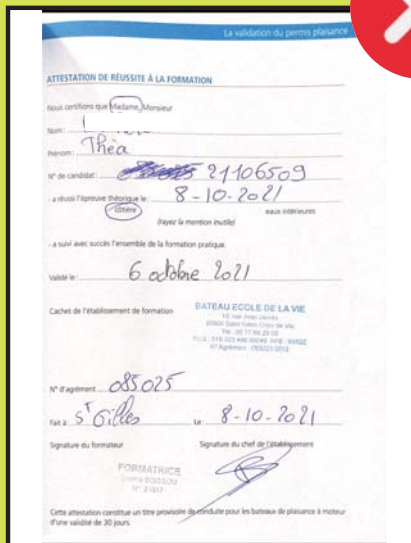
Cette attestation constitue un titre provisoire de conduite pour les bateaux de plaisance à moteur d'une validité de 30 jours.

DOCUMENT ACCEPTÉ
si vous n'avez pas encore
reçu votre permis

PERMIS



DOCUMENT REFUSÉ
Illisible et c'est une photo



DOCUMENT REFUSÉ
Document raturé



DOCUMENT REFUSÉ
Illisible, c'est une photo
et n'est pas dans le sens de lecture